

Compte-rendu COPIL PCAET CC Sud Nivernais

Date : 18.11.2021

Participants :

Nom	Présent
Régine ROY, Présidente de la CCSN	X
Guy HOURCABIE, 3 ^{ème} VP en charge de l'environnement - CCSN, président du groupe de travail PCAET	
Marie-Christine VINGDIOLET, 4 ^{ème} VP en charge de la promotion du territoire - CCSN, membre du groupe de travail PCAET	X
David COLAS, 9 ^{ème} VP en charge des itinérances douces - CCSN, membre du groupe de travail PCAET	
Eric VENUAT, conseiller délégué aux circuits courts - CCSN, membre du groupe de travail PCAET	X
Christine JAMET, élue communautaire, membre du groupe de travail PCAET	
Elisabeth ESCURAT, élue communautaire, membre du groupe de travail PCAET	X
Philippe ROLLIN, élu communautaire, membre du groupe de travail PCAET	X
Michelle PICHON-DECOURTEIX, élue municipale d'Imphy, membre du groupe de travail PCAET	X
Victoria PHILIPPOFF, chargée de mission transition énergétique et du climat, SIEEEN	X
Laure BAUDIN, chargée de projet Contrat de Transition Ecologique Nièvre Ligérienne, SIEEEN	X
Anne SAVIGNON, directrice Agence Locale de L'Energie et du Climat de la Nièvre (ALEC58)	X
Catherine GOULOT-MARTIN, coordinatrice de développement en Sud Nivernais, Conseil Départemental de la Nièvre	X
Alexis FRAPARD, chargé de projets, DDT58	X
Nicolas BARRAL, directeur général des services – CCSN	X
Fabien LEPEYTRE, charge de mission environnement – CCCSN	X

Ordre du jour :

_ Revue de l'état d'avancement de chaque action

Décisions prises lors du groupe de travail PCAET du 5.03.2021 :

_ volonté des membres du groupe PCAET d'abonder aux fonds d'avance Procivis et au FNAME

_ mise en place d'un « fond vert ou fond PCAET » avec les recettes fiscales de l'IFER

Les actions inscrites au plan d'actions ont fait l'objet d'une priorisation lors de la réunion de groupe de travail du 23.10.2019. Afin de passer en revue les actions, ce tableau est repris :

N°action (tableau)	Intitulé de l'action	Porteur
<u>Actions déjà engagées</u>		
A4.1	Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)	AELB, CEN, PNRM
A4.4	Réalisation d'un cadastre solaire	SIEEEN
A5.1	Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM ALLOYS Imphy et création d'un réseau de chaleur	SIEEEN, APERAM
A5.3	Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire	SIEEEN
A1.1	Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...	SIEEEN, EPCI
A1.2	Développer les réciprocity ville/campagne	SIEEEN->CTE
A1.6	Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public	SIEEEN
<u>Actions à engager prioritairement avant 2022</u>		
A2.4	Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »	CCSN, Communes, SIEEEN
A2.5	Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé en déployant une antenne locale Nièvre Rénov'	CCSN, CD58, BFC
A2.6	Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire	CCSN, CD58
A2.7	Elaborer et mettre en œuvre un programme global et structuré de communication/sensibilisation/animation en matière d'économie d'énergie, d'eau et de transition énergétique et écologique	CCSN
A4.5	Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire (A4.4)	CCSN, Communes
A4.6	Favoriser le développement de parcs au sol photovoltaïques en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)	CCSN, CTE
A4.7	Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel	CCSN, Communes, CCI
<u>Actions à engager entre 2023 et 2025</u>		
A2.1	Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg	CCSN, Communes
A2.2	Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat	SCOT, EPCI, CCSN
A2.3	Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique	CCSN, COFOR, Communes, FIBOIS
A3.1	Réalisation d'une enquête ménage dans le cadre du programme French Mobility sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme	PETR ? CCSN ?
A3.2	Inciter les employeurs publics et privés à mener une réflexion sur les déplacements Domicile-Travail de leurs salariés	CCSN
A3.3	Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo	CCSN, CD58, Communes
A3.4	Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail	CD58 ?
A4.2	Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture	CdA
A4.3	Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement	CdA ? CD58 ?
A5.2	Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA.	CCI, CMA, CCSN

➤ **Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)**

Les deux Contrats Territoriaux de rivière sont actuellement déposés à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en vue d'une validation formelle et d'une signature au printemps 2022. Les actions commenceront par anticipation dès le 1^{er} janvier 2022. La CC Sud Nivernais a délibéré lors du Conseil Communautaire du 26/10/2021 pour que les deux contrats soient mis en œuvre, portés par l'Etablissement Public Loire pour le CT PAL et par le Parc Naturel Régional du Morvan pour le CT BV Aron. Ces démarches nécessitent également une participation financière annuelle de la part de la CCSN. En ce qui concerne le CT BV Aron, la candidature du dossier avec un portage par le PNR Morvan a également nécessité un transfert de la compétence GEMA sur le périmètre du bassin versant de l'Aron et une adhésion au syndicat mixte du PNR. Toutes ces étapes ont été passées avec succès.

➤ **Réalisation d'un cadastre solaire**

Ce projet du SIEEEN connaît du retard. Le marché sera bientôt lancé. Le cadastre solaire devra permettre d'identifier la taille de chaque toiture, l'orientation de celle-ci et les éléments pour son raccordement. Le SIEEEN souhaite que cet outil puisse être diffusé et accessible au grand public.

➤ **Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM ALLOYS Imphy et création d'un réseau de chaleur**

Projet mis en standby à cause d'investissements prioritaires et importants à réaliser par l'entreprise. Par ailleurs, le projet de réseau de chaleur urbain porté par la ville d'Imphy se dirige vers une solution biomasse uniquement.

➤ **Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire**

L'étude commandée par le SIEEEN, en partenariat avec la région BFC et les EPCI du département a récemment été rendue par les bureaux d'étude lors du COPIL final le 9 septembre dernier. Leur travail, au-delà du diagnostic, a permis de proposer un plan de sensibilisation à destination des professionnels du BTP et un plan d'actions en vue de développer certaines filières manquantes.

➤ **Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...**

La CCSN conserve ses excellentes relations avec le SIEEEN, les autres EPCI porteuses d'un PCAET dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique (CTE) et via un réseau départemental (AGITÉ) d'acteurs engagés dans la transition écologique. Le Contrat de Transition Ecologique a réalisé son 5^{ème} COPIL le 17 novembre dernier. Le réseau AGITÉ, animé par le SIEEEN, a organisé en 2021 de nombreux webinaires à destination des élus et des techniciens nivernais sur des sujets comme l'urbanisme, la filière bois, les mobilités, les projets en lien avec les acteurs agricoles ...

➤ **Développer les réciprocity ville/campagne**

Action intégrée au CTE.

➤ **Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public**

Se rapporte à la coopération avec le SIEEEN et les autres territoires PCAET. L'épidémie de COVID-19 empêche pour le moment l'organisation de tout évènement.

➤ **Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »**

La CCSN a adhéré à l'offre du SIEEEN « Conseil en Energie Partagé (CEP) » au cours du quatrième trimestre 2020. Toutes les communes ont transmis la liste de leur patrimoine municipal. Les deux premières vagues d'audits ont été réalisées au printemps et cet été. Un accompagnement étroit est réalisé par le conseiller en énergie partagé du SIEEEN, M. Peponnet, et par M. Lepeytre. Une troisième et dernière vague sera commandée prochainement. Une partie des audits ont été présentée aux communes en septembre. De nombreux travaux de rénovation énergétique sont en projet. Par ailleurs, ces audits énergétiques ont déclenché la réalisation de plusieurs analyses d'opportunité pour l'installation de chaufferie biomasse (à plaquettes ou granulés). Ces analyses d'opportunités sont réalisées gratuitement par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC).

- ❖ Catherine Goulot-Martin, du Conseil Départemental de la Nièvre demande si une mutualisation était en place en matière de maîtrise d'œuvre afin de faciliter la réalisation de travaux de rénovation par les communes rurales. M. Lepeytre indique que la question s'est posée, notamment en début d'année lorsque le SIEEEN ne pouvait pas répondre favorablement à la demande des communes. Il semblerait que le SIEEEN ait recruté une nouvelle personne depuis. Mme Savignon et Mme Vingdiolet se montre intéressée par cet éventuelle mutualisation qui permettrait de valoriser encore davantage cette démarche intercommunale, de négocier éventuellement des tarifs à la baisse et peut-être d'aller chercher des subventions.

La question sera considérée et étudiée lors des prochaines semaines par M. Hourcabie, Mme Roy ainsi que par les deux directeurs.

➤ **Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé en déployant une antenne locale Nièvre Rénov'**

Ce projet avait été identifié comme prioritaire. Cependant, le déploiement d'une antenne locale de conseil à la réalisation de travaux énergétiques auprès des particuliers a connu de nombreuses difficultés. En effet, le projet initial était d'intégrer la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) « Nièvre Rénov' » porté par le Département et l'ALEC58 en y joignant une antenne locale comme c'est le cas à Clamecy notamment. Les politiques et les dispositifs nationaux et régionaux ont récemment évolué après plus d'un an d'élaboration. La conséquence est que « Nièvre Rénov' » n'est plus considérée comme une PTRE par la région. Celle-ci souhaite que les PTRE se constituent à l'échelle intercommunale. Deux appels à projets ont eu lieu avec à la clé de fortes subventions pour la mise en place de PTRE intercommunale. La problématique actuelle est que la région ne sait pas si elle va relancer une nouvelle fois cet AAP.

Tout en restant attentif aux futurs appels à projet de l'ADEME et de la Région, la CCSN et l'ALEC58 ont mis en place une permanence mensuelle à Decize au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation à raison de chaque matin du 3^{ème} mardi du mois (jour de foire). Cette permanence permettra d'apporter une expertise et un conseil gratuit et de qualité aux decizois en matière de rénovation énergétique de leur bâtiment principalement. Un document de communication a été transmis à M. Rollin afin de l'intégrer, si c'est encore possible, au magazine municipal decizois de Janvier.

➤ **Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire**

A défaut de mettre en place une antenne locale dans l'immédiat, il a été discuté au cours de cette réunion des aides existantes pour encourager les propriétaires privés à réaliser des travaux de rénovation énergétique. M. Hourcabie a présenté le Fonds d'avance PROCIVIS et le Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Energie (FNAME). Le Fonds d'avance, mis en place par le SIEEEN, le CD58 et la société PROCIVIS est un fonds mutualisé dédié à l'avance des coûts des travaux pour les personnes précaires en attendant le paiement des aides et des subventions. Le CD58, PROCIVIS, le SIEEEN, la FFB et quelques EPCI du département mobilisent une enveloppe financière afin de contribuer à ce fonds d'avance mutualisé. Quant à lui, le FNAME est une aide nivernaise supplémentaire destinée aux propriétaires occupants et bailleurs modestes afin de les aider financièrement dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique. **D'un commun accord, il a été décidé que la participation de la CCSN à ces deux fonds serait proposée par M. Hourcabie au Bureau Communautaire de Juin.**

La participation de la CCSN au FNAME et au fonds d'avance Proclivis a été approuvée lors du Conseil Communautaire du 26 octobre respectivement à hauteur de 6000€/an pendant trois ans et 20 000€. Cette participation financière a été réalisée par l'affectation d'une partie de la fiscalité des panneaux photovoltaïques (IFER). Ce « fond IFER » ou « fond PCAET » ou « fond vert » doit continuer à être travaillé pour aboutir à un règlement d'intervention pour les prochaines années.

➤ **Elaborer et mettre en œuvre un programme global et structuré de communication/sensibilisation/animation en matière d'économie d'énergie et d'eau et de transition énergétique et écologique**

Un programme a commencé à être élaboré mais le contexte sanitaire depuis un an et demi empêche toutes actions de sensibilisation ou d'animation.

Malgré tout, des opérations de sensibilisation et d'animation sont inscrites aux plans d'actions des contrats territoriaux de rivière plain alluviale de la Loire et bassin versant de l'Aron. Ces deux contrats concernent les trois-quarts des communes membres de la CCSN. Par ailleurs, il est possible de noter l'engagement du collège de La Machine au sein des démarches CUBE.S, des animations de l'ALEC et du programme « Aire Terrestre Educative ».

Nicolas Barral s'interroge sur le rôle de la CCSN. Est-ce que celle-ci souhaite être reconnue comme un lieu d'échanges et identifiée comme tel par toutes les structures du territoire sud nivernais agissant en faveur de la transition écologique et économique (Foire éco-bio, CEN bourgogne ...) ?

On peut penser que c'est déjà plutôt le cas. A voir éventuellement si la CCSN souhaite davantage s'investir dans les actions de ses structures (Foire éco-bio, nettoyage de la Loire ...) et davantage communiquer.

➤ **Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire**

Nous sommes dans l'attente du cadastre solaire prévu par le SIEEEN.

Pour autant Mme Vingdiolet réitère sa proposition relative à l'instauration d'éco-conditionnalités (panneaux photovoltaïques en toiture, récupération des eaux de pluie ...) pour les nouvelles constructions sur la zone artisanale et commerciale du Four-à-Chaux à Decize.

En théorie, il pourrait être possible d'ajouter des éco-conditions aux constructions du Four-à-Chaux en les intégrant au règlement de la Z.A.C.

Certains participants ont indiqué qu'il ne fallait pas obérer l'installation de nouvelles entreprises et rester prudent sur les critères éventuels. M.Hourcabie, a posteriori a indiqué être favorable à cette hypothèse de travail tant qu'en effet, cela contraigne peu les nouvelles installations.

Il a également été recommandé de contacter la CCI et la CMA afin de s'appuyer sur leurs expériences éventuelles sur ce type de démarche.

➤ **Favoriser le développement de parcs photovoltaïques au sol en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)**

De nombreux parcs photovoltaïques au sol sont en projet sur le territoire de la CCSN. La recherche de nouveaux terrains ne semble donc pas être prioritaire.

Pour autant, certains élus de la CCSN comme M.Rollin et Mme Escurat ainsi que M.Lepeytre suivent le déroulé d'une étude lancée par le SCOT du Grand Nevers actuellement en cours et qui a pour objectif principal de démontrer et d'identifier les sites hors espaces naturels, agricoles ou forestiers susceptibles de pouvoir accueillir une installation photovoltaïque. L'étude est très intéressante. Quelques sites ont été identifiés sur le territoire de la CCSN mais ils ne sont pas actuellement disponibles. La conclusion de l'étude est programmée en Décembre.

➤ **Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel**

Depuis l'élaboration du PCAET, la commune de Devay a remplacé sa chaudière gaz par une chaufferie bois. La commune de Cossaye est également en cours de projet similaire. La rénovation des bâtiments publics municipaux, via le CEP vu ci-dessus, sera également l'occasion pour certaines communes d'envisager le remplacement de leur système de chauffage au profit d'une chaufferie bois accompagné ou non d'un petit réseau de chaleur.

En effet, comme indiqué plus haut, la réalisation d'audits énergétiques a déclenché la réflexion chez plusieurs communes. Ainsi, une analyse d'opportunité, gratuite et réalisée par un technicien de l'ALEC, a été réalisée à Fleury-sur-Loire, St-Germain-Chassenay et Druy-Parigny. Pour ces deux dernières communes, l'intérêt pour aller plus loin est établi. Quant à Imphy, le projet de réseau de chaleur urbain à base de biomasse se poursuit.

Pour ce qui est des actions fléchées comme « à engager dans un second temps », certaines ont également connu des avancées :

➤ **Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg**

La compétence urbanisme a été conservée par les communes. Pour autant, comme pour la mise à jour du PLU de Decize, le SCOT informe la CCSN des démarches en cours et la thématique Air-énergie est intégrée.

La thématique Air-énergie et de façon générale la transition écologique et énergétique est au cœur des programmes « Petites Villes de demain » et « Opération de revitalisation de territoire » (ORT) au sein desquels la CCSN est engagée.

➤ **Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat**

En ce qui concerne les commissions départementales, il convient aux élus membres de celles-ci d'intégrer les objectifs du PCAET.

➤ **Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique**

Pas d'avancée significative. La correspondante Nièvre de la COFOR Natasha Leclerc est récemment partie.

➤ **Réalisation d'une enquête ménage sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme**

Une enquête ménage réalisée par la CCSN a été diffusée au printemps. Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les pratiques de mobilité ainsi que les freins à une plus grande pratique des mobilités moins consommatrices d'énergie. Les résultats de cette enquête indiquent que deux modes de transport alternatif à la voiture intéressent les habitants du sud nivernais : le train et le vélo. Cependant, la pratique du vélo est limitée par l'insécurité routière que ressentent les personnes ayant répondues, principalement à Decize/St-léger-des-vignes. Pour ce qui est du train et notamment la ligne Decize-Nevers, les répondants sollicitent une amélioration en terme d'horaires et de fiabilité.

➤ **Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo**

Le Conseil Départemental de la Nièvre (CD58), en partenariat avec la CCSN et la ville de Decize, a réalisé en 2020 une étude pour améliorer la cyclabilité de la Nièvre en s'appuyant sur les véloroutes et en réalisant un zoom sur la CCSN. Un rapport final, avec des propositions d'aménagements sur chaque tronçon, a été rendu fin 2020.

Par ailleurs, la municipalité de Decize s'est engagée début 2021 dans l'élaboration de son schéma vélo avec pour l'objectif d'aller plus loin que la simple traversée de la ville en ayant un œil davantage orienté « trajets du quotidien »

que tourisme. M.Rollin indique que cette étude en est actuellement à la 4^{ème} étape qui correspond au rendu final du schéma cyclable et aux préconisations précises.

Par ailleurs, M.Colas travaille actuellement avec les techniciens de la CCSN sur la possibilité d'une aide à l'achat de vélo, à l'instar de l'agglomération de Montluçon ou de Nevers par exemple. Un travail sur la partie de voirie communautaire à Decize (rue de la Jonction, digue 3^{ème} section) est également mené avec une réflexion sur un marquage au sol fluorescent, conformément aux conclusions de l'étude du CD58 évoquée plus haut.

➤ **Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail**

Le Conseil Départemental de la Nièvre a récemment mis à jour ses connaissances en matière de lieux de coworking et espace de télétravail.

En ce qui concerne la CCSN, l'espace de télétravail au port de la Jonction est actuellement très peu utilisé pour de nombreuses raisons (manque de gestion et de communication, service rendu laissant à désirer, espace occupé par les nouveaux agents de la CCSN ...). Cet espace sera bientôt réaménagé en bureaux à destination du nouveau personnel de la CCSN.

➤ **Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture**

M.Venuat, conseiller délégué en charge de l'accompagnement et de l'adaptation des filières agricoles du territoire aux circuits courts, et M.Hourcable, vice-président à l'environnement et au développement durable se sont réunis le 5 février dernier afin de partager leurs visions et d'échanger sur les actions à mettre en place. Deux actions ont été retenues : la réalisation d'un diagnostic auprès des cantines scolaires (qui découlerait sur un travail d'approvisionnement plus local avec les cantines volontaires) et l'installation de maraicher(s)/arboriculteur(s) sur du foncier public disponible (les étapes sont le recensement du foncier disponible, l'analyse pédologique des parcelles disponibles et la recherche de personnes intéressées pour s'installer). Les courriers et mails aux mairies et aux écoles ont été envoyés. Un état des lieux de l'approvisionnement des cantines scolaires a été réalisé. Pour le moment, la moitié des cantines a répondu à la sollicitation. Pour ce qui est du projet d'installation d'un ou plusieurs maraicher/arboriculteur, peu de communes ont répondu mais un premier travail d'identification des parcelles disponibles a été réalisé. M.Venuat indique qu'il serait peut-être plus facile de faire aboutir le projet en travaillant sur un projet « clé en main » pour un jeune agriculteur sur des terrains appartenant à la CCSN.

Catherine Goulot-Martin indique que le développement des circuits-courts a été réaffirmé comme une priorité par le nouveau président du CD58.

➤ **Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement**

Aucune avancée significative. Le projet de Nevers agglomération et du Siseen à proximité du territoire de la CCSN a connu quelques contretemps.

➤ **Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA**

Cette action a connu une avancée via la démarche « Territoire d'Industrie » dont la CCSN fait partie. L'une des actions de cette démarche est une dynamique collective d'Ecologie Industrielle et Territoriale dont M.Lepeyre est le référent pour la CCSN. Ainsi, plusieurs diagnostics ont été réalisés au sein d'entreprises afin d'optimiser les flux entrants et sortants, de trouver des synergies entre industriels et de réduire l'impact environnemental.

Ainsi, à la suite de cette première année de mise en œuvre, le tableau synthétique des actions inscrites au PCAET de la CCSN est mis à jour comme ceci :

N°action (tableau)	Intitulé de l'action	Porteur
<u>Actions déjà engagées</u>		
A4.1	Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)	AELB, CEN, EPL, PNRM
A4.4	Réalisation d'un cadastre solaire	SIEEEN
A5.1	Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM ALLOYS Imphy et création d'un réseau de chaleur urbain	SIEEEN, APERAM
A5.3	Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire	SIEEEN
A1.1	Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...	SIEEEN, EPCI
A1.6	Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public	SIEEEN
A2.4	Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »	CCSN, Communes, SIEEEN
A2.5	Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé	CCSN, ALEC58
A2.6	Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire	CCSN, CD58
A4.6	Favoriser le développement de parcs au sol photovoltaïques en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)	CCSN, SCOT, CTE
A4.7	Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel	CCSN, Communes, ALEC58, CCI
A3.1	Réalisation d'une enquête ménage sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme	CCSN
<u>Actions à engager prioritairement avant 2022</u>		
A3.3	Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo	CCSN, CD58, Communes
A2.7	Elaborer et mettre en œuvre un programme global et structuré de communication/sensibilisation/animation en matière d'économie d'énergie, d'eau et de transition énergétique et écologique	CCSN
A4.5	Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire (A4.4)	CCSN, Communes
A3.4	Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail	CD58
A4.2	Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Amélioration de la restauration collective. Installation d'un maraicher/arboriculteur	CdA, CCSN
A5.2	Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA	CCI, CMA, CCSN, TI
<u>Actions à engager entre 2023 et 2025</u>		
A2.1	Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg	CCSN, Communes, SCOT
A2.2	Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat	SCOT, EPCI, CCSN
A2.3	Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique	CCSN, COFOR, Communes, FIBOIS
A3.2	Inciter les employeurs publics et privés à mener une réflexion sur les déplacements Domicile-Travail de leurs salariés	CCSN
A4.3	Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement	CdA ? CD58 ?
A1.2	Développer les réciprocity ville/campagne	SIEEEN->CTE